

ARRET DU TRANSPORT URBAIN SUR LE SECTEUR CENTRE

Alfred MARIE-JEANNE, Président de MARTINIQUE TRANSPORT, prend acte de l'impossibilité des acteurs des conflits actuellement constatés sur le secteur centre, de trouver une issue aux blocages ayant pour conséquence l'arrêt total du service public de transport urbain, pénalisant une fois de plus les usagers, et en particulier les plus vulnérables.

Le Président de MARTINIQUE TRANSPORT rappelle qu'il s'agit de conflits internes à deux des sociétés cotraitantes, CFTU et SOTRAVOM, membres du Groupement Momentané d'Entreprises « Ensemble Pour Mozaïk », avec lequel a été contractée une convention de délégation de service public, **en 2012**.

Aussi, le Président de MARTINIQUE TRANSPORT proposera au Conseil d'Administration qui se réunira le lundi 17 décembre 2018 les modalités de résiliation de cette délégation de service public devenue inopérante.

Fort-de-France, le 13 décembre 2018



Le Président du Conseil d'Administration
de Martinique Transport

Alfred MARIE-JEANNE